GOULIEN

BULLETIN
MUNICIPAL

N° 20
ÉTÉ 2014

MAIRIE DE GOULIEN
BOURG
29770 GOULIEN

Tel. : 02 98 70 06 04
Fax : 02 98 70 21 12
E-Mail : goulien.mairie@orange.fr

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le 23 mars ont eu lieu les élections pour le renouvellement du conseil municipal; en voici les résultats : Inscrits : 358 - Votants : 272 (75,98%) - Blancs ou nuls : 17 - Majorité absolue : 128

Tous les candidats ont été élus dès le 1er tour (5 conseillers sortants et 6 nouveaux élus) : Julien Goraguer 28 ans agriculteur (241 voix) ; Claude L'Helgoualc'h 63 ans retraité adjoint sortant (235 voix) ; Céline Goudédranche 35 ans auxiliaire de vie scolaire (223 voix) ; Catherine Donnart 46 ans femme au foyer conseillère sortante (222 voix) ; Marielle Pérennes 40 ans assistante dentaire (220 voix) ; Philippe Lannou 44 ans rédacteur collectivité territoriale conseiller sortant (217 voix) ; Evelyne Laurin 55 ans infirmière (216 voix) ; Henri Goardon 56 ans vétérinaire maire sortant (213 voix) ; Sophie Brénéol 41 ans infirmière (211 voix) ; Michel Quéré 53 ans agriculteur conseiller sortant (210 voix) ; Jacques Bonnemain 64 ans retraité (209 voix)

De haut en bas et de gauche à droite :

Michel Quéré, Marielle Pérennes, Céline Goudédranche, Julien Goraguer, Jacques Bonnemain, Sophie Brénéol, Evelyne Laurin, Philippe Lannou, Catherine Donnart, Henri Goardon, Claude L'Helgoualc'h

Le 30 mars, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour élire le maire et ses adjoints. Ont été élus : Maire : Henri Goardon, 1er adjoint délégué à la voirie : Claude L'Helgoualc'h, 2ème adjoint délégué aux affaires sociales et à la vie associative : Catherine Donnart, 3ème adjoint délégué aux bâtiments communaux : Philippe Lannou.

MUNICIPALE

Le conseil municipal a constitué les commissions communales et désigné les délégués aux structures et associations intercommunales :

Commission de voirie : C. L'Helgoualc'h, M. Quéré, M. Pérennes, J. Bonnemain, J. Goraguer

Commission sociale et vie associative : C. Donnart, C. L'Helgoualc'h, Ph. Lannou, J. Bonnemain, C. Goudédranche, E. Laurin, S. Brénéol, M. Pérennes, J. Goraguer

Commission bâtiments communaux : Ph. Lannou, C. L'Helgoualc'h, J. Bonnemain, J. Goraguer, C. Goudédranche, E. Laurin, S. Brénéol

Commission d'Appel d'Offres : H. Goardon - 3 délégués titulaires : C. L'Helgoualc'h, M. Quéré, J. Bonnemain - 3 suppléants : J. Goraguer, E. Laurin, C. Goudédranche

Communauté des communes : H. Goardon, C. L'Helgoualc'h

Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord Cap Sizun : H. Goardon, E. Laurin, C. Goudédranche

Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF)

2 représentants titulaires : Ph. Lannou, M. Quéré

2 représentants suppléants : J. Bonnemain, M. Pérennes

Association. pour le maintien à domicile : Délégué titulaire : C. Donnart - Délégué suppléant : E. Laurin

C.N.A.S. : 2 délégués titulaires : C. Donnart, R. Kersaudy *(secrétaire de mairie)* - 2 suppléants : S. Brénéol, J. Goraguer *(gérante de l'agence postale)*

Association. « Cap sur les moulins » : H. Goardon, Ph. Lannou

Correspondant défense : C. L'Helgoualc'h

Délégué Sécurité Routière : J. Bonnemain

Représentants à la communauté de Communes dans les comités consultatifs et autres instances :

- Mme Donnart Catherine au comité de pilotage enfance – jeunesse et vie associative
- Mme Goudédranche Céline au comité consultatif action économique
- Mme Laurin Evelyne au comité de pilotage tourisme
- Mme Pérennès Marielle au comité de pilotage espaces naturels
- M. Bonnemain Jacques au comité de pilotage SPANC
- Mme Pérennès Marielle à la commission consultative environnement
- M. Goraguer Julien au comité consultatif services et équipements intercommunaux
- Mme Goudédranche Céline au jury « Fleurir la France »
- M. Goraguer Julien représentant à l'abattoir intercommunal du Cap Sizun

LE BUDGET 2014

Le budget primitif 2014 a été voté lors du conseil municipal du 29 avril.

En fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à **315 233 €**

Principales dépenses :

- Charges de personnel : 100 000 €
- Entretien de voirie : 13 500 €
- Entretien de bâtiments : 8 000 €
- Achats (électricité, eau, fournitures, petit matériel) : 13 500 €
- Primes d'assurances: 6 200 €
- Subventions : 12 000 €
- Intérêts 3 000 €
- Virement à la section d'investissement : 106 733 €

Principales recettes :

- Impôts locaux (pas d'augmentation des taux d'imposition) :112 000 €
- Dotations de l'État : 117 071 €
- Dotations de la communauté des communes : 22 119 €
- Taxe additionnelle des droits de mutation : 25 000 €

En investissement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à **388 541 €**

Principales dépenses :

Acquisition d'un tracteur-tondeuse pour 3 460 € et d'un photocopieur multi fonctions pour la mairie pour 4 900 €

Rénovation des vestiaires au stade, travaux divers pour 33 713 € dont 750 € de report

Acquisition Ti Félix pour 16 000 €

Extension de la salle communale pour le stockage des tables et des chaises pour 30 000 €

Aménagement d'une aire de stockage de matériaux pour 12 000 €

Programme de voirie 2014 pour 67 000 € en dépenses et 2 387 € de subvention

Construction de la nouvelle bibliothèque : 129 000 € en dépenses et 76 550 € de subventions

Remboursement du capital des emprunts pour 17 078 €

Principales recettes :

- Virement de la section de fonctionnement : 106 733 €
- Subventions : 68 577 €
- Récupération de T.V.A. : 15 770 €
- Excédent de fonctionnement 2013 : 120 350 €

Pas de nouvel emprunt

BIBLIOTHEQUE « Ch. Pelras »

L'évènement culturel de l'été 2014 : la Nouvelle Bibliothèque de Goulien est opérationnelle !!!

Une visite (gratuite et guidée) s'impose !...

Après *plusieurs* mois de chantier, la ***TOUTE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE*** de Goulien vient d'ouvrir ses portes le 24 juin dernier *!!!...*

C'est avec grand plaisir que toute l'équipe de bénévoles vous accueille dans ses *tout* nouveaux locaux, très fonctionnels, accessibles à tous et propices à la lecture !

L'informatisation du fond se fera en douceur dans le courant de l'été et de nouvelles collections de livres viendront prendre place sur nos *rayonnages dès* septembre, avec d'une part un prêt *exceptionnel* de la *B*ibliothèque *D*épartementale du Finistère et d'autre part l'achat de nouveaux livres grâce à une subvention municipale nous permettant de nous mettre en conformité avec les directives de la *B*ibliothèque *D*épartementale.

Grâce à ces deux apports imaginez les heures de lecture qui s'offrent à vous tous, petits et grands !

Alors *n'hésitez plus* : à la rentrée, venez vous abonner !!!...
8 euros l'année par foyer et gratuit pour les moins de 18 ans.

D'autre part nos horaires d'ouverture vont s'élargir, alors merci de communiquer en mairie ou à la bibliothèque vos souhaits. En attendant, venez nous retrouver tout l'été le mardi de 17h à 18h et le samedi de 14h à 15h.

CHRISTIAN

Le conseil municipal a décidé, au printemps dernier, de donner le nom de Christian Pelras à la nouvelle bibliothèque, pour le remercier du précieux travail de recherche ethnologique qu'il a réalisé sur Goulien, nous laissant un incomparable témoignage écrit et filmé sur la vie dans notre commune et dans le Cap Sizun au début des années 60. Malheureusement, après une longue maladie, Monsieur Pelras est décédé le 19 juillet dernier dans la région parisienne où il résidait.

Né en 1934, attiré dès son adolescence par l'ethnologie qu'il découvrait lors de ses nombreuses visites au Musée de l'Homme à Paris, il débute sa carrière au Centre de Formation aux Recherches Ethnologiques de l'Université de Paris, en étudiant les métiers à tisser indonésiens ; ce sera le début d'une longue série de travaux sur l'Insulinde et l'Indonésie, dont il deviendra l'un des grands spécialistes.

Christian et Marie-Thérèse PELRAS

Parallèlement, il poursuit son cursus universitaire en entreprenant l'étude ethnologique d'un village alsacien, D'octobre 1960 à décembre 1961, il effectue son premier séjour en Indonésie. Quelques temps après son retour en France, il est engagé pour réaliser la monographie d'une petite commune bretonne, Goulien, dans le cadre du grand projet interdisciplinaire dit des « enquêtes de Pont-Croix », sous la direction de Robert Gessain, parallèlement aux études particulières menées à Plozévet par différents spécialistes des sciences sociales.

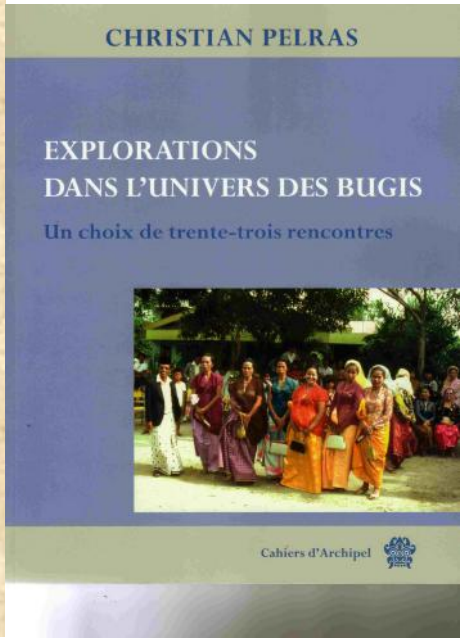

C'est ainsi qu'il séjournera à Goulien, avec son épouse Marie Thérèse de septembre 1962 à Juin 1964.

Il poursuivra ensuite sa carrière au CNRS, dans plusieurs régions de l'Insulinde, surtout en Indonésie (Java, Bali, Sumatra, Célèbes...), mais aussi en Malaisie, et à Singapour ; il se spécialisera dans l'étude d'un groupe ethnique, les Bugis, ce sera d'ailleurs le thème du dernier ouvrage qu'il a publié en 2010 : « *Explorations dans l'univers des Bugis. Un choix de trente trois rencontres* » aux éditions Cahiers de l'Archipel (disponible à la bibliothèque).

PELRAS

Il a participé à la création de la revue « Archipel » destinée aux chercheurs en sciences humaines et sociales, spécialisés dans l'Indonésie. Tout au long de sa carrière de chercheur et d'enseignant, jusqu'à sa retraite en 1999, Christian Pelras a publié de nombreux ouvrages, articles dans des revues spécialisées, et réalisé de nombreuses collections ethnographiques, rassemblé une importante documentation photographique et cinématographique. (les films réalisés à Goulien ont été déposés à la Cinémathèque de Bretagne à Brest).

Le livre et le film sur Goulien ont été le fruit d'un long travail de terrain. Lors de sa première visite en juin 1962, il eut d'abord de longues entrevues avec le recteur, le maire, le secrétaire de mairie. Il vint s'installer en septembre et fut d'abord logé dans un bâtiment désaffecté de l'école, et passa le premier mois à rendre visite à tous les conseillers municipaux ainsi qu'aux plus vieux habitants de la commune, sa venue dans la commune avait été annoncée en chaire par le recteur, l'abbé Auffret, qui par la suite lui donna des cours de breton. Son épouse vint le rejoindre en octobre et ils occupèrent successivement deux penn ti, vivant comme les habitants de Goulien et participant tous les deux avec les agriculteurs aux grandes journée de travaux (arrachage de pommes de terre, etc...)

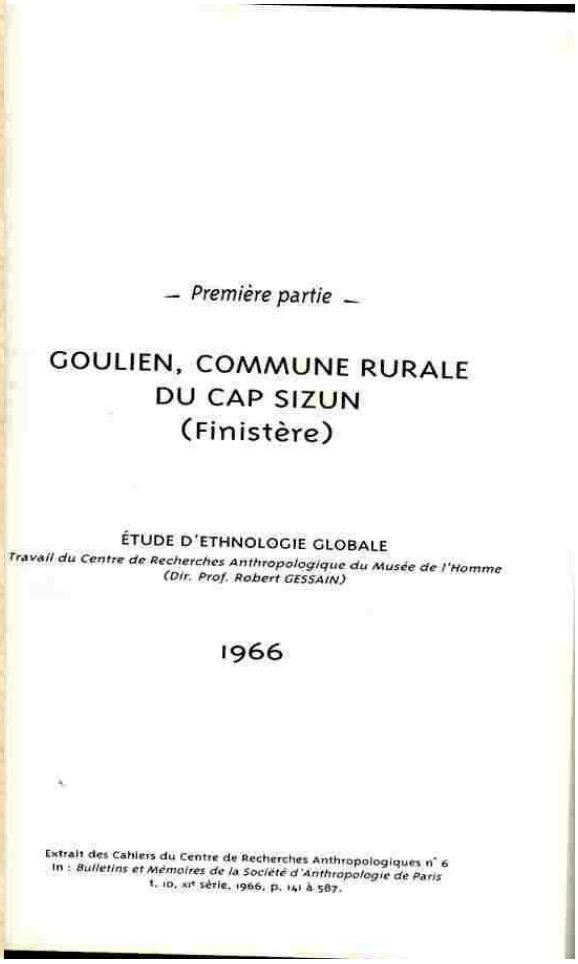

— Première partie —

GOULIEN, COMMUNE RURALE
DU CAP SIZUN
(Finistère)

ÉTUDE D'ETHNOLOGIE GLOBALE
Travail du Centre de Recherches Anthropologique du Musée de l'Homme
(Dir. Prof. Robert GESSAIN)

1966

Extrait des Cahiers du Centre de Recherches Anthropologiques n° 6
In : Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris
t. 10, xie série, 1966, p. 141 à 587.

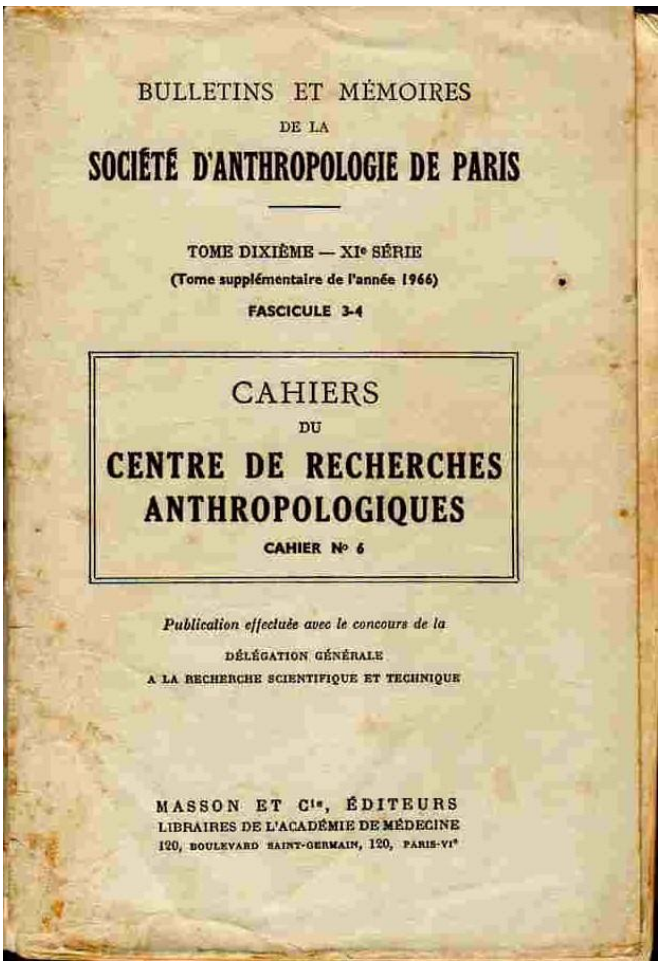

BULLETINS ET MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

TOME DIXIÈME — XIe SÉRIE
(Tome supplémentaire de l'année 1966)
FASCICULE 3-4

CAHIERS
DU
CENTRE DE RECHERCHES
ANTHROPOLOGIQUES
CAHIER No 6

Publication effectuée avec le concours de la
DÉLÉGATION GÉNÉRALE
A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 120, PARIS-VIe

CHRISTIAN

Le travail ethnologique de Christian Pelras a revêtu différents aspects avec, notamment, l'établissement d'un recensement de tous les ménages de la commune, des entretiens et des enquêtes systématiques auprès des responsables des différents groupements et associations, des visites régulières auprès de quatre exploitations agricoles choisies pour montrer la diversité des modes de production, une participation à la vie collective (cérémonies religieuses, réunions, fêtes familiales).

A l'issue de son séjour à Goulien, Christian Pelras compléta son travail par des recherches en bibliothèque et en archives et quelques nouvelles visites à Goulien. Il présenta alors, en juin 1966, une thèse de troisième cycle devant l'université de Paris, document qui fut ensuite publié par les éditions Masson, sous le titre « Goulien, commune rurale du Cap Sizun (Finistère) – Etude d'ethnologie globale. ».

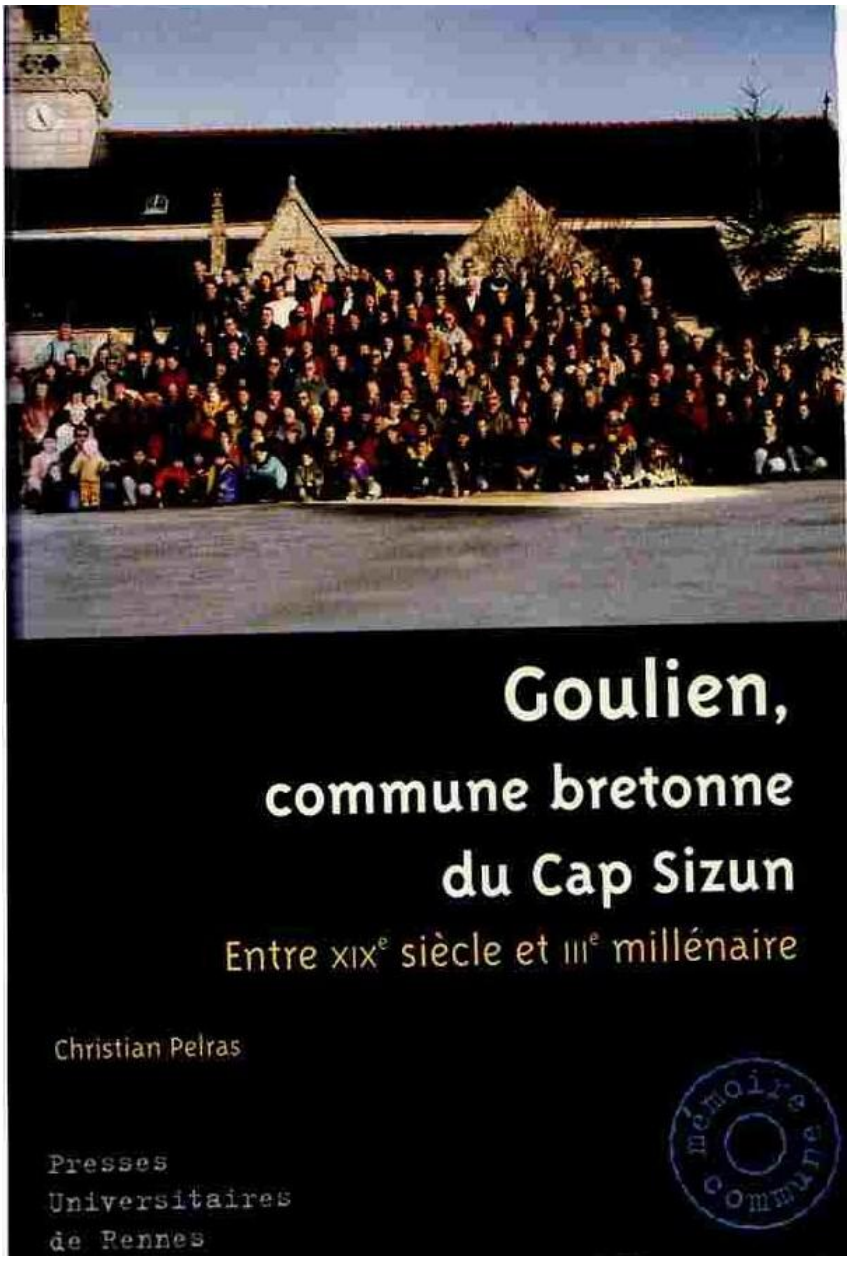

PELRAS

Pendant tout son séjour à Goulien, Christian Pelras avait filmé en 8 mn des scènes de la vie quotidienne. En 1991, il est venu présenter un montage de ses films au cours de 2 séances très suivies par la population de Goulien.

Pour étudier l'évolution considérable de la société entre 1962 et la fin du XX ème siècle, Christian Pelras a passé dix semaines d'enquêtes intensives à Goulien, au premier semestre 1999, ce qui lui a permis d'ajouter une deuxième partie à son étude, et de publier en 2001, aux Presses Universitaire de Rennes, « Goulien, commune bretonne du Cap Sizun. Entre XIXème siècle et IIIème millénaire ».

Par tout ce travail, Christian Pelras a laissé à notre commune, un témoignage inestimable sur notre passé récent, et a montré que, pour un ethnologue, la meilleure façon pour étudier une population c'est de la respecter, de vivre son quotidien et de partager certaines de ses valeurs.

Merci Monsieur Pelras

Des documents retraçant la carrière professionnelle ,les publications et les travaux de Christian Pelras sont consultables à la bibliothèque et à la mairie.

H. Goardon.

LA VIE PAROISSIALE

Voici bientôt un an que la nouvelle équipe paroissiale se mobilise pour assurer la continuité du service de l'Eglise : animation des cérémonies, lectures et fleurissement, accueil, nettoyage, entretien des linges, etc…

Une et multiple cette équipe essaye avec ses défauts et ses qualités de continuer à témoigner de la foi des anciens : « Da Feiz on tadou koz » essayant de ne jamais renier leurs valeurs « morse ni ho naho… »

La chapelle St Laurent de Lannourec a été nettoyée plusieurs fois cette année : pour les veillées de prière Mariale du mois de Marie, pour le pardon de St Laurent du samedi 7 juin où l'on fêtait également la Pentecôte. Un grand merci à Jean-Paul qui a donné un grand coup de nettoyage aux abords de la chapelle et pour le nettoyage des fontaines.

Pour rendre plus festifs les grands moments de la liturgie, les chants, l'accompagnement et l'animation ont été réalisés à plusieurs reprises par Céline Goudédranche et Yves Héraud, nous apportant un surcroit de joie et d'élan dans nos vies ! Quel bonheur de retrouver un organiste dynamique !

A noter les fêtes :
Le pardon de Goulien le dimanche 27 juillet, messe à 10h30 présidée par le Père Parfait (voir ci-contre).
Le pardon de Notre Dame de Bonne Nouvelle le jeudi 14 août à 18h30 à la chapelle.

Ouverture de l'église l'été tous les jours de 10 h à 19 heures.

Messe chaque samedi à 18h30, heure d'été et 18h l'hiver. Informations paroissiales et horaires affichés sous le porche chaque semaine.

Pour les obsèques religieuses contacter Marie-Claire Kerloch au 06 83 12 88 93

Pour tous renseignements ou toutes questions contacter le relais :
joachim.goudedranche@orange.fr

EDIFICES RELIGIEUX COMMUNAUX

L'EGLISE ET LA CHAPELLE DE LANNOUREC

Les représentants de la municipalité et de la paroisse se sont rencontrés pour évoquer les moyens de mieux préserver et mettre en valeur, dans les années à venir, les deux édifices religieux de la commune.

Concernant **l'église**, il est apparu nécessaire de faire réaliser, par un bureau d'étude spécialisé, un diagnostic de l'état de la charpente et, dans un second temps, d'étudier le meilleur moyen d'évacuer l'eau de la toiture par des gouttières ou par un caniveau.

Concernant **la chapelle de Lannourec**, a été évoqué l'éventuelle réalisation d'un nouveau lambris et, surtout, les moyens de mieux mettre en valeur cette chapelle, notamment en faisant en sorte qu'elle puisse être ouverte plus souvent.

Pour toutes les personnes bénévoles qui souhaiteraient participer à cette action de mise en valeur de la chapelle de Lannourec une réunion est organisée le mardi 5 août à 20 h 30 à la chapelle

Venez nombreux!

PARDON ST GOULVEN - 27 JUILLET 2014 : Entre innovation et tradition, les paroissiens sont venus nombreux fêter leur Saint Patron : « St GOULVEN ». L'équipe paroissiale leur a offert, ainsi qu'aux Chrétiens de passage, une cérémonie à la fois festive et priante, dans une église très fleurie. Le Père Parfait Rafanomenzoa a accueilli les fidèles par une courte évocation de la vie de St Goulven qui fût l'un des premiers évêques du Léon. La procession a permis de sortir les enseignes rénovées et la cloche utilisée autrefois pour appeler les fidèles à la prière.

Après la procession dans le bourg et l'imposition de la cloche de St Goulven, le verre de l'amitié a réunis les participants dans l'enclos de l'église pour un moment de convivialité.

TRAVAUX LANNOUREC

MISE EN PLACE DU PERIMETRE DE PROTECTION DU CAPTAGE D'EAU DE LANNOUREC

Le 8 avril 2013, le préfet a pris un arrêté de déclaration d'utilité publique du captage de Lannourec, imposant la mise en oeuvre de mesures de protection, notamment pour éviter une pollution par des écoulements provenant des deux routes longeant le captage, celle de Lannourec et celle de Kerlan

Le syndicat intercommunal des eaux du Nord Cap Sizun a engagé la réalisation de ces travaux qui ont été confiés à l'entreprise ETPA pour un montant total de 131 000 € HT, subventionnés à hauteur de 70%.

Les travaux ont consisté en la réalisation de fossés béton étanches sur la route de Kerlan (photo ci-contre), la mise en place de bordures sur la route de Lannourec, des busages pour évacuer l'eau en aval du captage et aussi la mise en place de clôtures autour des puits.

LE PARC EOLIEN

Le parc éolien de Goulien a été créé en 2000 par la société Centrale Eolienne de Goulien ,dont les actionnaires étaient CEGELEC et un constructeur danois NEG MICON (racheté ensuite par VESTAS). Le parc comprend 8 éoliennes d'une puissance de 750 kw ,elles ont produit, en moyenne 12,3 millions de kWh par an ,ce qui correspond à environ la consommation de 10 000 habitants.

En 2013, le parc a été racheté par la société QUADRAN, spécialisée dans la production d'énergie verte et exploitant 42 parc éoliens, 96 centrales solaires, 5 centrales hydroélectriques et 11 MW d'installations de biogaz.

Compte tenu du vieillissement des éoliennes, un projet de renouvellement a été élaboré. En raison des contraintes de la loi littoral, dont l'interprétation actuelle interdit l'installation de nouvelles éoliennes, le projet consistera en un remplacement par des machines identiques et au même endroit. Le planning prévoit la réalisation des études environnementales et la renégociation des baux dans les trois prochains mois, le dépôt d'une demande de permis de construire à l'identique, pour des travaux envisageables au second semestre 2015. Par ailleurs des études acoustiques sont en cours sur 8 points de mesure, dans un périmètre habité autour des éoliennes.

Les élections municipales ont parfois été animées à Goulien !

ELECTIONS

7 mai 1935

GOULIEN

Un farceur enlève une urne

Un cultivateur de Goulien a jeté, dimanche, un peu de panique dans son petit pays en emportant, à 9 heures, l'urne chez lui. Qu'avait-il l'intention de faire ? On ne sait. Toujours est-il qu'il la rapporta dix minutes après.
L'incident a été rapporté téléphoniquement à la Préfecture, qui a ouvert une enquête.
L'affaire n'avait en soi aucune espèce d'importance sur le résultat de l'élection, étant donné qu'une seule liste se présentait aux électeurs.

20 juin 1935

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Une bonne farce

Deux farceurs, des gens très honorables, Clet Gloaguen,. 48 ans, cultivateur à Trévern, et Guillaume Quéré, 27 ans, domestique, ont voulu faire, lors des élections municipales, une bonne farce en transportant l'urne de la mairie au débit Quéré, en Goulien.
D. — Saviez-vous que ce fait est très grave ?
R. — Non, monsieur le Président. On avait fait un pari.
M^{e} Jean Jade demande au Tribunal d'être extrêmement indulgent, car l'urne a été enlevée sans intention délictueuse.
D'autre part, il n'y avait aucune compétition électorale puisqu'une seule liste, celle de M Lebras, maire, se présentait. Ce dernier dira d'ailleurs que l'urne fut retrouvée intacte.
Cette farce coûte 25 frs d'amende avec sursis.

Les réunions électorales, pour les élections législatives, attiraient les foules même à Goulien, et les journaux étaient de parti pris :

21 avril 1902

M. Delaporte

On nous écrit de Goulien :

Hier 18 avril à onze heures, M. Delaporte, concurrent de M. Le Bail, a donné à Goulien une réunion où assistaient 250 électeurs venus des communes environnantes voire même de Meilars et de Mahalon. Des cyclistes du cap sont venus à la rencontre de M. Delaporte à Audicrne et lui ont fait escorte jusqu'à Goulien. La foule étant très nombreuse la réunion a eu lieu dans la cour de Clet-Kérisit.

A chaque mot, M. Delaporte était applaudi.

Méfiez-vous M. Le Bail, le cap se réveille, les capistes quand ils s'y mettent sont des gaillards.

En 1928, le député tenait une permanence à Goulien un dimanche après-midi :

21 juillet 1928

Goulien

LA VISITE DE M. JEAN JADE. Le dimanche 29 juillet, M, Jean Jade, député, viendra faire visite aux électeurs de Goulien. 11 recevra au bourg, vers 15 heures, .les personnes qui désirent lui parler.

CHORALE AVEL DRO

Vous souffrez un peu, beaucoup de solitude ?

Vous souhaitez rencontrer d'autres humains sans vous faire manger par eux ?

Vous avez le désir de vous exprimer tout en étant soutenu par un groupe bienveillant ?

Vous avez envie d'un nouveau loisir qui vous décoiffe un peu mais pas de trop ?

Les Bleus vous ont terriblement déçu et vous avez fini par penser qu'il n'y a pas que le foot dans la vie ?

Vous devinez que l'art peut vous ouvrir d'autres horizons voire la Porte du Paradis ?

Vous en avez marre de la Compétition et du Star System ?

Vous ne vous prenez pas trop au sérieux ?

Vous n'êtes ni intolérant, ni intégriste, ni extrémiste ?

Vous n'avez rien contre le fait d'ouvrir la bouche et de vous émerveiller de l' Harmonie Sonore ?

Mais avant tout : votre soirée du lundi est-elle disponible ?

ALORS ...LA CHORALE AVEL DRO EST peut-être FAITE POUR VOUS !!...

Si vous n'en êtes pas sûr, et si vous avez l'esprit un peu ouvert ou curieux, venez nous écouter à notre concert de la Fête des Bruyères à Beuzec Cap Sizun …

Le Comité Propagande de La Chorale Avel Dro

Contact : 07 60 58 30 49

LA VIE ASSOCIATIVE

LABOUR GWECHALL

Broderie, Art Floral et maintenant Pause Créative… Où vont elles s'arrêter ?

La pause créative, à la salle polyvalente de GOULIEN
Le jeudi de 10h à 12h ou de 14h à 16h
Repartez avec votre création : bijoux, Scrapbooking, home déco…

Pour l'inscription et les renseignements :
Contacter l'animatrice au 06 78 59 55 51
Prix de l'atelier 6 euros - Adultes et enfants à partir de 8 ans

ART FLORAL

Après avoir dispensé ses cours pendant 5 années à Goulien, Pascal Rambaud a souhaité arrêter.

Une nouvelle intervenante Delphine Maussault du jardin d'Ys à Douarnenez va à partir du mois de septembre partager avec nous sa passion du végétal.

Pour 8€ par an et par famille, la bibliothèque, avec le vidéo ciné, vous offre la possibilité de visionner chaque mois un film récent à la salle audio-visuelle de la Maison du Vent.

L'inscription peut se faire sur place ou à la bibliothèque; le tarif est de 5 € pour les estivants. N'hésiter pas à vous renseigner à la mairie si besoin.

Le choix du film se fait selon vos goûts,
n'hésitez donc pas à donner votre avis pour les prochaines diffusions.

Conseil Municipal des Enfants

La commission sociale en place souhaite créer un « conseil municipal des enfants » sur la commune.

Pour se faire, nous souhaitons recenser les enfants habitants sur la commune; vous voudrez bien, si vous l'acceptez, nous communiquer de préférence par mail (goulien.mairie@orange.fr) ou par téléphone (02.98.70.06.04) les nom, prénom et date de naissance de vos enfants.

Suite à ce recensement, nous contacterons vos enfants pour la mise en place de ce conseil.

Merci de votre coopération.

COU API DECL 01 B 07 ET 09 2014

MA RUCHE : JE LA DÉCLARE !

NE LAISSEZ PAS PASSER NOVEMBRE 2014 SANS DECLARATION.

La localisation des ruches est indispensable pour un **suivi sanitaire** efficace en apiculture. La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce, dès la 1ère ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver.

Comment déclarer ses ruches ?

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre.
de préférence par Internet sur le site http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure (Cela dès la deuxième déclaration....)
ou auprès du GDS par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995*02** (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do ou sur demande à votre GDS départemental.)

Pour les primo-déclarants, la déclaration peut se faire toute l'année mais exclusivement par papier.

La déclaration annuelle des ruchers

Un geste citoyen et responsable

De ce geste simple s'en suit des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (Plan de Maîtrise contre le varroa, lutte contre loque américaine….) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre doit devenir une habitude.

Bien réussie en 2013, elle devra encore progresser en 2014.

INFOS DIVERSES

Un bouchon : un sourire

1 Bouchon 1 Sourire est une association française qui défend depuis 2000 les causes du développement durable et du handicap, grâce au travail d'un réseau d' « associations relais » réparties dans toute la France.

Son action consiste d'une part, à préserver l'environnement en organisant le recyclage de bouchons en plastique usagés.
Et d'autre part à financer des projets au profit de personnes handicapées, grâce à la vente de matière plastique régénérée.

Quelques chiffres[L] :

- 90 associations partenaires
- 1300 tonnes de plastique produites en 2009 à partir de bouchons collectés
- 650 millions de bouchons recyclés en 2009
- 910 tonnes de pétrole économisées grâce au recyclage des bouchons en 2009
- 4 millions de foyers collecteurs en France
- 1 million d'euros reversés à des associations depuis 2000
- 142 centimes reversés pour 1000 bouchons recyclés (avec la tonne à 210 euros)

Vous pouvez déposer vos bouchons à la mairie de Goulien, à l'agence postales ou directement chez Mme Georgette Donnart à Kervoën

MERCI DE VOTRE AIDE !

Dans votre entourage amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.
S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.
Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement). Connaitre cette étape et la faire connaitre est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie : 02 98 70 06 04

À compter du 1er septembre 2014

Du lundi au vendredi
9h00/12h15 13h30/17h15
Fermé le samedi

Horaires de la poste - Point I : 02 98 70 01 00

Du lundi au vendredi
9h00/12h00 13h30/15h30
Levée du courrier à **14h30**
Le samedi 9h00/11h00 Fermé
Levée du courrier à **10h30**

Permanence d'élu en mairie

Goardon Henri - Maire
Le vendredi de 13h45 à 14h30 et sur RDV

Donnart Catherine - Adjointe au social
Le jeudi de 10h à 12h et sur RDV

Horaires du bar tabac/alimentation dépôt de pain
02 98 70 11 42

Du lundi au samedi
7h30/13h00 17h00/20h00

Le dimanche et jours fériés
8h00/12h30 Fermé

Les commerçants et artisans de la commune :

* Au bon Coin	Bar Tabac	Le Bourg	02 98 70 11 42
* Baby Antoinette	Alimentation / Dépôt de pain	Le Bourg	02 98 70 11 42
* Cap'Hélix	Ferme hélicicole	Bréharadec	02 98 70 25 83
* Delattre Franck	Infirmier DE	Le Bourg	06 79 08 18 55
* Donnart Daniel	Électricité/sanitaire/chauffage	Kervoën	02 98 70 12 38
* Ghislaine Coiffure	Coiffeuse à domicile	Rosvein	02 98 70 25 12
* Lison Cindy	Assistante maternelle	4 lot. Ar Parou	06 76 82 45 46
* Miossec-Devin Marie-Pierre	Infirmière DE	Le Bourg	06 23 24 15 52
* Pascal Taxi	Taxi 7/7 24/24	Le Bourg	06 50 65 95 32

SITE INTERNET

Le conseil municipal a décidé de réaliser un site internet communal suite à la proposition faite par l'Association des Maires ruraux de France (AMRF) à travers son site « campagnol.fr » pour un montant annuel de 180 €.

Ce site, dénommé « goulien.fr » est en cours d'élaboration et regroupera toutes les informations sur la vie communale et associative.

Retrouvez les bulletins de la commune et des infos sur l'ensemble des communes du Cap Sizun sur le site Internet www.audierne.info